



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 13 JUIN 2025 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Rue du Tivoli

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande du 10 juin 2025, de Mesdames Blateyron et Flin, demandant l'autorisation d'effectuer leur manifestation ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique rue du Tivoli (de la place Dauphine à l'intersection de la rue du Lac aux Fées) ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La circulation des véhicules sera interdite à partir du samedi 5 juillet 2025 à 10h jusqu'au dimanche 6 juillet 2025 à 1h, rue du Tivoli (de la place Dauphine à l'intersection de la rue du Lac aux Fées), sauf riverains.

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par le demandeur et mise à disposition par les services techniques.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, le demandeur sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Publié sur le site de la commune le 14.06.2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20250613-2025-48-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2025
Publication : 16/06/2025

Le Maire,
Gilles BUREAU

